Meuse info & affluents

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

N° 54 (Trimestriel) | Juin 2025

Belgique - België
P.P. - P.B.
4260 Braives
BC 33761

P913055

Comité local Mehaigne - Bioblitz Fernelmont

sommaire

Actualités du CRMA **2** - Actualités des comités locaux **5**
Focus : les ripisylves **12** - Carte d'Identité du Rau de Bende **14**
En bref : les pesticides dans notre environnement **15**

MEUSE AVAL
CONTRAT de RIVIERE

Actualités du CRMA

1 Journées Wallonnes de l'Eau 2025 : l'eau en mouvement sur le bassin de la Meuse Aval

Du 14 au 30 mars 2025, le CRMA et l'ensemble de la Wallonie a navigué au fil des **Journées Wallonnes de l'Eau**. Un programme dense sur la Meuse Aval, **65 activités** menées tambour battant avec un seul fil rouge : replacer l'eau au cœur des enjeux environnementaux, éducatifs et citoyens. Mission accomplie, avec plus de **1 600 participants, dont 510 enfants**, mobilisés autour de la sensibilisation, de la découverte… et de l'action.

De l'école à la rivière

Les plus jeunes ont été aux premières loges. Animations sur l'**indice biotique**, immersion dans les "**Secrets de la rivière**" : les élèves ont découvert les coulisses de la vie des cours d'eau et les impacts de la qualité de l'eau sur les écosystèmes. Une porte d'entrée précieuse pour cultiver une conscience environnementale dès l'école primaire.

Explorer le territoire autrement

Balades nature, découvertes guidées, rencontres thématiques : la vallée de la Solières, le Triffoy, la frayère de Lanaye ou la forêt rivulaire d'Eghezée ont dévoilé leurs atouts. Chaque parcours a offert l'occasion de **reconnecter les publics à leur bassin versant** et de tisser du lien entre paysage, biodiversité et histoire locale. Le public a, d'autre part, pu visiter les écluses d'Ampsin-Neuville et de Lanaye, ainsi que le captage de Vivaqua à Modave, témoins du lien complexe entre gestion de l'eau, économie et biodiversité.

Les mains dans l'eau

Les plus motivés ont chaussé leurs bottes et se sont retroussés les manches : **Opérations Rivières Propres** sur le Geer, la Mehaigne et la Gulp. Des déchets sortis de l'eau, des berges nettoyées, mais surtout des citoyens qui passent à l'action.

Les journées Wallonnes de l'eau

Penser les inondations autrement

À travers des **conférences, ateliers pratiques, ciné-rencontres** ou encore le **salon Inondea**, les enjeux liés aux inondations ont été largement abordés. Comment mieux s'adapter ? Quels gestes adopter ? Quelles infrastructures mettre en place ?

Agir au quotidien : petits gestes, grand impact

Également au programme : fabrication de produits ménagers écologiques, gestion raisonnée de l'eau en horticulture, informations sur la gestion des eaux usées domestiques et visite de station d'épuration individuelle, redécouverte des **zones humides et mares naturelles**… Autant de leviers accessibles à petite échelle pour réduire notre impact et préserver les ressources en eau.

En bref

Les **Journées Wallonnes de l'Eau 2025** l'ont encore montré : l'eau rassemble et questionne. Derrière chaque activité, un même constat se dessine. Sensibiliser, comprendre, agir : trois leviers essentiels pour faire face aux enjeux actuels.

2 Nos rivières sortent (encore) de l'ombre grâce à de nouveaux panneaux signalétiques

Identifier nos rivières, c'est aussi apprendre à les connaître et mieux les protéger. C'est dans cette optique que le CRMA poursuit la campagne de placement de panneaux signalétiques débutée en 2012 puis poursuivie en 2021 à l'échelle de toute la Wallonie.

Après une première vague d'installation (900 panneaux), notre territoire continue à s'équiper, notamment grâce à l'adhésion de nouvelles communes partenaires.

Des panneaux pour mieux voir l'eau

Sur le bassin de la Meuse Aval, plusieurs comités locaux ont récemment bénéficié d'une nouvelle commande de panneaux :

- **Comité local Geer** : 10 panneaux ont été installés, dont 6 sur la commune de Juprelle et 4 à Crisnée.
- **Comité local Meuse Fluviale** : 23 panneaux supplémentaires ont été placés, répartis entre Amay (10), Oupeye (8) et Grâce-Hollogne (7).

Une action qui a du sens

Au-delà de la signalisation, cette campagne vise trois objectifs essentiels :

> Redonner une visibilité aux cours d'eau, véritables milieux vivants, souvent oubliés dans le paysage urbain ou rural ;

> Valoriser le patrimoine naturel des communes partenaires ;

> Sensibiliser le grand public à la richesse et à la fragilité de ces milieux aquatiques.

Les rivières ont des noms, des histoires, une biodiversité… et désormais, elles ont aussi leur place bien visible sur nos chemins !

3 Risques d'inondations : mieux s'informer pour mieux agir

Les inondations sont une réalité en Wallonie. Fréquentes, parfois soudaines, elles peuvent frapper durement les habitations, les infrastructures et l'environnement. Dans un contexte de changement climatique et d'urbanisation croissante, la question n'est plus de savoir si une inondation surviendra… mais quand.

La Région wallonne et les 14 contrats de rivière de Wallonie lancent une campagne de sensibilisation pour renforcer la résilience des citoyens et des territoires face à ce risque.

Objectifs de la campagne

- **Comprendre les mécanismes des inondations** : comment l'eau circule dans un bassin versant, le rôle des sols, des infrastructures et des précipitations extrêmes.
- **Identifier les zones à risque** : s'informer via les cartes d'aléas disponibles en ligne ou auprès de votre commune.
- **Adopter des gestes concrets** : des aménagements simples et des réflexes utiles pour limiter les dégâts.
- **Renforcer la prévention à l'échelle locale**: encourager les initiatives collectives, la concertation entre acteurs, et une gestion intégrée de l'eau.

Comment passer à l'action ?

Même à petite échelle, chaque geste compte :

- Favoriser les **sols perméables** et la végétation dans vos aménagements
- **Protéger son habitation** : clapets anti-retour, batardeaux, surélévation des appareils sensibles…
- **Partager les bonnes pratiques** autour de vous
- **Renforcer la solidarité entre l'amont et l'aval** : l'eau ne connaît pas les limites communales ! En ralentissant l'écoulement chez soi, on protège aussi ceux qui vivent plus en aval. Moins de ruissellement en amont = moins de crues en aval. Un geste local peut avoir un **impact positif à l'échelle d'un bassin versant entier.**

Une carte, une vidéo, des solutions

La campagne s'appuie sur des outils concrets : cartes d'aléas, fiches pratiques, exemples inspirants, contacts utiles.

Et pour comprendre en images l'essentiel du message, découvrez la vidéo de la campagne:

https://www.meuseaval.be
> Publications
> Risque d'inondations : s'informer pour mieux réagir

Actualités des comités locaux

1 Actualités du comité local Berwinne

O'BERGES : UN JEU COOPÉRATIF POUR MIEUX COMPRENDRE LA RIVIÈRE

Le 31 mars après-midi, à l'occasion des **Journées Wallonnes de l'Eau**, les contrats de rivière Vesdre et Meuse Aval ont animé ensemble une séance un peu particulière à Soumagne, lors du **Conseil Communal des Aînés**. Une dizaine de participants ont plongé dans l'univers de la gestion des cours d'eau, non pas au fil d'un exposé classique, mais en s'essayant à un jeu coopératif original : O'berges.

Les règles du jeu

Dans ce jeu, chaque joueur incarne un acteur de la rivière — **pêcheur, agent du Département de la Nature et des Forêts, coordinateur d'un contrat de rivière, agriculteur,** etc. Ensemble, ils doivent résoudre des problèmes concrets : pollution, dépôts de déchets, érosion, obstacles pour les poissons... Et ce, malgré les imprévus lancés par les cartes « événement » !

Coopération et réflexion

L'animation a permis d'aborder de manière ludique des thématiques sérieuses, tout en montrant la **complexité de la gestion intégrée des cours d'eau**. Ce concept, au cœur des missions des contrats de rivière et des gestionaires de cours d'eau, vise à prendre en compte **l'ensemble des usages, des pressions et des acteurs présents sur un bassin versant.**

Objectif : préserver ou restaurer les fonctions naturelles du cours d'eau, tout en tenant compte des besoins humains. **Une gestion équilibrée, durable et surtout, concertée,** qui implique les citoyens, les pouvoirs publics, les agriculteurs, les entreprises, les pêcheurs, et bien d'autres encore. ***En quoi chacun peut contribuer à préserver nos rivières ?***

Un moment de sensibilisation intergénérationnel et convivial, où la rivière devient un terrain de jeu et de dialogue.

2 Actualités du comité local Meuse Fluviale

UNE NOUVELLE RÉSERVE NATURELLE À OUPEYE : LE VIVIER, UN ÉCRIN DE BIODIVERSITÉ EN PLEIN ESSOR

Née en 2024 d'une belle synergie entre la Commune d'Oupeye, le CPAS, le Département de la Nature et des Forêts (DNF) et le CRMA, la Réserve naturelle domaniale du Vivier incarne un projet ambitieux de protection et de valorisation de la biodiversité locale.

Dès sa création, **400 mètres de haies** ont été plantés et **plusieurs mares** ont été creusées, renforçant les habitats. Autre avancée majeure : le site a été sélectionné par l'asbl Diversifruit pour la plantation et le suivi d'un verger haute tige, contribuant à la préservation des variétés fruitières anciennes tout en enrichissant l'écosystème.

Des aménagements pour la biodiversité

Sur les 6,53 hectares que couvre la réserve, plus de 220 espèces animales ont déjà été recensées. Parmi elles, plusieurs oiseaux emblématiques : la sarcelle d'hiver (*Anas crecca*), le grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) ou encore le martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), aperçu plusieurs fois en pleine pêche dans un fossé récemment débroussaillé. Ce fossé abrite aussi une population abondante de grenouilles vertes (*Pelophylax kl. esculentus*).

Côté insectes, **deux espèces strictement protégées** ont été observées, la coccinelle des roseaux (*Anisosticta novemdecimpunctata*) et le leste brun (*Sympecma fusca*), toutes deux inféodées aux roselières. Autre découverte notable : le criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*), espèce autrefois rare en Basse Meuse, dont la présence devient plus fréquente, signe d'un écosystème en plein essor.

Une curiosité entomologique

Une trouvaille insolite a été faite dans une fourmilière de fourmis jaune (*Lasius flavus*) : le poisson d'argent myrmécophile (*Atelura formicaria*), espèce récemment signalée en Belgique, avec une première observation documentée à Dinant en 2013.

Un projet inscrit dans les objectifs européens

Ce projet s'inscrit dans la stratégie européenne visant à restaurer 20 % des zones naturelles terrestres et maritimes d'ici 2030. Son inauguration, prévue en 2026, marquera une étape clé pour la valorisation des milieux humides de la Basse Meuse.

Grèbe castagneux

Grenouilles vertes

Poisson d'argent

©Philipp Hoenle

3 Actualités du comité local Geer

COHABITATION ENTRE L'HOMME ET LE CASTOR LE LONG DE LA BALADE DU GEER

À proximité de la réserve naturelle du Haut-Geer, la présence du castor d'Europe (*Castor fiber*) rend certains tronçons de la balade du Geer difficiles d'accès. En construisant ses barrages pour immerger l'entrée de son terrier, cet animal protégé modifie le cours d'eau et provoque l'inondation du sentier. Le CRMA s'est mobilisé pour trouver une solution respectueuse à la fois de la nature et des promeneurs.

Un équilibre à trouver entre castors et sentiers

Le castor immerge volontairement l'entrée de son terrier pour se protéger des prédateurs. Ce faisant, il crée de nouvelles zones inondées. Cela crée de nouvelles zones humides, bénéfiques pour la biodiversité. Mais à Hollogne-sur-Geer, le sentier suit l'ancien lit du Geer, déplacé autrefois pour alimenter un moulin. Cette modification, combinée aux barrages du castor, entraîne des inondations régulières sur la promenade.

Le castor étant une espèce protégée, toute intervention sur son habitat est strictement réglementée. Le déplacer ou contrôler sa population n'était ni souhaitable ni durable, la zone restant favorable à son retour.

Une solution concertée : le caillebotis surélevé

Pour concilier accessibilité et protection de la nature, le CRMA a réuni plusieurs partenaires (Commune de Geer, Natagora, Province de Liège, DNF) autour d'une solution concertée : **un caillebotis surélevé de 103 mètres de long et 1 mètre de haut** sera installé pour permettre le passage sans nuire à l'habitat du castor. Cet aménagement s'appuie sur une cartographie précise de l'ennoiement maximum potentiel réalisée par Natagora.

Le chantier, financé par la Loterie Nationale (25.000€) et la Commune de Geer (10.000€), devrait débuter prochainement pour une mise en service à l'été 2025.

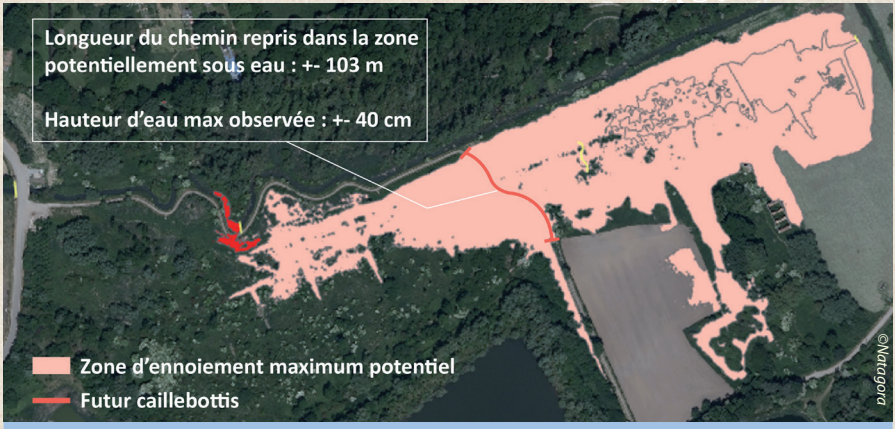

Ce projet illustre l'intérêt d'une gestion concertée pour permettre la cohabitation entre biodiversité et activités humaines. Des panneaux pédagogiques seront installés sur place, et une animation scolaire est prévue en 2026 pour sensibiliser petits et grands à l'importance du castor dans nos écosystèmes aquatiques.

Consultez notre foire aux quesions sur le castor en Wallonie: *www.meuseaval.be/faq*

4 Actualités du comité local Mehaigne

VISITE DE LA STATION DE TROOZ POUR MIEUX COMPRENDRE LE PROJET DE BRAIVES

Le 16 mars, dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau, la Commune de Braives, en collaboration avec l'AIDE, a proposé à ses habitants une visite de la station d'épuration de La Brouck, à Trooz. Une initiative pour découvrir le fonctionnement d'une station d'épuration et son impact sur l'environnement, et mieux comprendre le projet similaire prévu rue du Pont, à Braives.

©M. Lebrun

Un exemple concret et comparable

La station de Trooz a été choisie pour ses **ressemblances techniques** à celle de Braives: il s'agit de **stations à boues activées**. Celle de Trooz traite les eaux usées de 13.600 habitants de Chaudfontaine et Trooz, soit le double de celle qui sera implantée à Latinne, attendue pour l'horizon 2029.

Informer, rassurer et impliquer

Les participants ont pu poser leurs questions au personnel de l'AIDE, présent pour assurer la visite. Une occasion de lever les inquiétudes liées au bruit, aux odeurs, ou à l'impact sur le cadre de vie… Cette immersion a permis de mieux préparer les citoyens à l'arrivée de la station.

©M. Lebrun

La station de Braives sera **la 6ème d'un ensemble de 25 prévues sur la Mehaigne**. Le manque d'assainissement reste la principale cause de pollution du bassin versant et chaque nouvelle station représente une avancée concrète pour la qualité des rivières.

EXPLORATEURS DU VIVANT : DEVENEZ ACTEUR DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE !

Et si la nature se cachait au fond du jardin ou au détour d'un chemin ?

C'est l'idée du projet ***Explorateurs du vivant,*** lancé par la Fondation Rurale de Wallonie, le GAL Meuse@Campagnes, la Commune de Fernelmont et le CRMA, pour encourager chacun à **observer, identifier et encoder les espèces** présentes près de chez lui, en particulier dans les zones humides, milieux riches mais menacés.

Le 10 avril, une soirée d'information a rassemblé des citoyens de tous horizons, curieux ou passionnés, pour découvrir l'intérêt des **inventaires participatifs**.

Triton ponctué

Rat des moissons

Grande douve

Un bioblitz en pleine nature

Le 26 avril, place à l'action avec une sortie de terrain façon **bioblitz** - une session d'inventaire intensif combinant formation, balade et encodage des données. Lors de cette matinée, les participants ont appris à reconnaître quelques espèces typiques et à encoder leurs observations, grâce à des outils numériques ou papier. Une manière concrète de contribuer à la connaissance des milieux naturels du territoire.

73 espèces différentes ont été observées par les participants dont quelques espèces remarquables : la cigogne noire (*Ciconia nigra*), le bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), le lézard vivipare (*Zootoca vivipara*), le rat des moissons (*Micromys minutus*), les tritons alpestre (*Ichthyosaura alpestris*) et ponctué (*Lissotriton vulgaris*) et la grande douve (*Ranunculus lingua*).

Pourquoi ça compte ?

Les données récoltées localement permettent :

- **d'identifier des sites à préserver,**
- **d'évaluer l'évolution de certaines populations,**
- **de révéler des habitats méconnus.**

Dans certains cas, un inventaire sur terrain privé peut même aboutir à un classement en Site de Grand Intérêt Biologique.

Un défi ouvert à tous

Pas besoin d'être expert ou d'attendre une prochaine sortie de terrain : toutes les observations comptent, même celles des espèces les plus communes. Le projet est ouvert aux habitants de Fernelmont, Andenne, Eghezée, Hannut et Wasseiges, désireux d'agir pour la protection du territoire, lors de vos balades ou même dans votre jardin. **Alors, prêt à devenir explorateur du vivant ?**

Pus d'infos sur le projet via le Qrcode

5 Actualités du comité local Hoyoux

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ À MODAVE

À l'entrée du village, route de Modave, une **ancienne friche communale** se transforme peu à peu en un **espace de convivialité** pour les habitants… et un **refuge pour la biodiversité** grâce au financement du subside ***BiodiverCité***.

Transformer une friche en lieu de vie

En novembre 2023, **une haie vive double rangs** composée d'espèces indigènes est plantée par les citoyens sur 60 mètres. Cette haie délimite l'espace, empêche l'érosion du sol, diminue le ruissellement des eaux, régule le taux d'humidité et offre gîte et couvert à la faune locale.

En septembre 2024, **une mare d'environ 70m²** vient enrichir le site. Un mélange de fleurs sauvages est semé sur son pourtour et une clôture en châtaignier installée afin de sécuriser la zone.

En fin d'année 2024, **une cabane de saules vivants** et une plantation de **petits fruitiers** viennent compléter l'aménagement. La cabane, construite dans le cadre de la semaine de l'arbre et animée par Natagora, est montée par les enfants du village accompagnés de leurs parents ainsi que des membres du ***groupe de travail biodiversité*** de la Commune de Modave.

Et la suite ?

La partie arrière du terrain, toujours en friche, est volontairement laissée en **gestion passive** (peu, voir pas de gestion) pour la nature spontanée et les habitats déjà présents.

L'aménagement de ce lieu est loin d'être terminé : panneaux didactiques, réalisation d'une spirale en pierre sèche en partenariat avec le GAL Pays des Condruses et diverses plantations verront le jour dans les mois à venir.

Ce projet montre qu'il est possible, même à petite échelle, de transformer un espace en faveur de la biodiversité. Il se veut inspirant pour celles et ceux qui souhaitent agir, chez eux, dans leur jardin ou leur quartier.

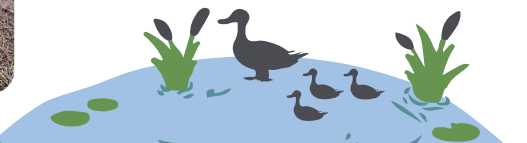

Placement de boudins sur le Lileau pour contenir les hydrocarbures

POLLUTION À MARCHIN : INTERVENTION RAPIDE POUR CONTENIR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET RÉTABLIR LA STATION D'ÉPURATION

Une fuite de mazout paralyse la station

Le 5 février dernier, environ 15.000 litres de mazout provenant d'une citerne privée ont accidentellement transité par les égouts de Marchin, atteignant la station d'épuration de l'AIDE située à la confluence du Lileau et du Hoyoux. Cette pollution a entraîné l'**arrêt immédiat de la station** et le **rejet temporaire des eaux usées** non traitées de quelque 830 habitations dans le Lileau.

Une mobilisation immédiate sur le terrain

L'entreprise de dépollution mandatée a pu réagir rapidement pour **pomper le mazout** dans la station d'épuration et installer un barrage à hydrocarbures ainsi que des skimmers (pompes flottantes) au niveau du point de déversement des égouts dans le Lileau. Dans les jours qui ont suivi, ces dispositifs ont permis de pomper plus de 14 500 litres de mazout, nous rassurant sur le fait que l'essentiel de la pollution a pu être contenue.

Une réactivation progressive de la station

La pollution ayant affecté les bactéries responsables de l'épuration, l'AIDE a dû mener **plusieurs opérations techniques** : nettoyage, vidange, traitement des boues contaminées et réensemencement de la station avec des boues provenant de celle d'Amay. Un travail de longue haleine! Le redémarrage a eu lieu le 10 mars 2025, avec des analyses régulières pour suivre la reprise biologique.

Nos fiches ***Produits d'entretien écologiques*** sur **www.meuseaval.be**

Mieux entretenir pour moins polluer

Cet incident rappelle l'importance de **contrôler régulièrement sa citerne à mazout**. En Wallonie, les citernes à mazout de plus de 3.000 litres doivent être contrôlées tous les 10 ans, ou tous les 3 ans si elles sont enterrées sans cuve intérieure. Même les petites installations méritent une attention régulière. En effet les pollutions aux hydrocarbures restent encore très fréquentes…

Si l'**usage de produits ménagers respectueux de l'environnement** a été encouragé pendant l'arrêt de la station, adopter ce réflexe au quotidien reste une manière simple et efficace de réduire la pression sur nos milieux aquatiques. Merci aux citoyens qui ont suivi cette recommandation pendant la phase critique : leur geste a contribué à limiter l'impact environnemental de cet incident.

Placement d'une pompe qui permet de retirer les hydrocarbures en surface

focus

Les ripisylves : des forêts en bord d'eau aux multiples rôles

On les oublie parfois, et pourtant… Les **ripisylves** – ces boisements qui bordent nos rivières – rendent d'immenses **services écosystémiques**. Elles sont aujourd'hui reconnues comme des **milieux à haute valeur écologique** et un levier essentiel d'une gestion durable des cours d'eau. Elles influencent à la fois la qualité de l'eau, la biodiversité et la lutte contre les inondations.

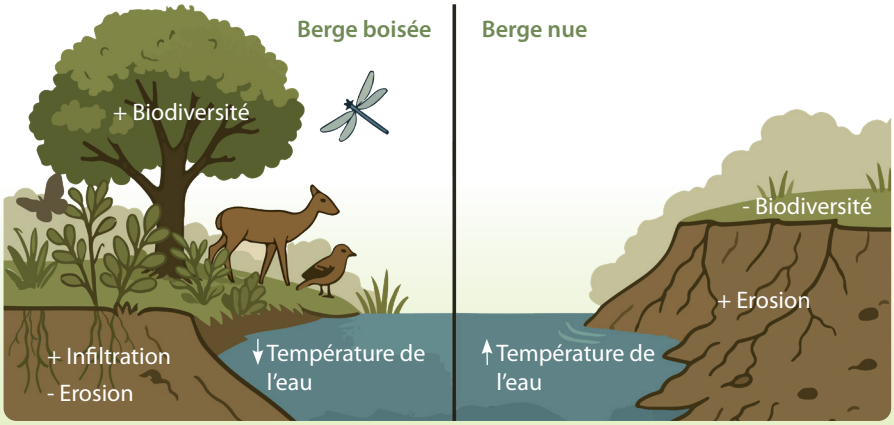

Des rôles écologiques essentiels

Véritables **boucliers naturels**, les ripisylves :

- **Stabilisent** les berges et réduisent l'érosion ;
- **Retiennent** l'eau, atténuant ainsi les crues en aval et donc les inondations ;
- **Filtrent** naturellement les sédiments et les nitrates ;
- Offrent des **habitats variés** (refuges, ombre, nourriture) à la faune ;
- **Valorisent** le paysage, en zones rurales comme urbaines.

Une gestion raisonnée, pas systématique

L'entretien des ripisylves doit répondre à des enjeux précis (inondation, sécurité, accès) et s'adapter au **contexte local**.

Principes clés de gestion :

- **Agir avec parcimonie** : parfois, ne rien faire est la meilleure option ;
- **Favoriser la diversité** : en espèces, âges, strates végétales (herbacée, arbustive, arborée) ;
- **Intervenir par petites trouées**, jamais en coupe rase ;
- **Préserver les arbres d'intérêt biologique** : vieux arbres, cavités, bois mort ;
- Gérer les espèces exotiques envahissantes (EEE) ;
- Respecter les périodes d'intervention pour préserver la faune (de septembre à mars).

Agir avec parcimonie

Favoriser la diversité

Gérer les EEE

Intervenir par petites trouées

Préserver les arbres d'intérêt biologique

Respecter les périodes d'intervention

Un cadre légal en Wallonie

Le **Code de l'Eau** encadre leur gestion, notamment via :

- **L'article D.33/2**, qui reconnaît leur rôle dans la qualité hydromorphologique et la continuité écologique ;
- **L'article D.42-1**, qui impose plusieurs obligations aux terres riveraines des cours d'eau classés :
  - Interdiction de laisser le bétail accéder librement au cours d'eau sans clôture et aménagements adéquats ;
  - Interdiction d'ameublir ou de cultiver de quelque manière que ce soit une bande de 1 mètre de large, mesurée à partir de la crête de la berge.

Ces dispositions visent une **gestion intégrée** conciliant enjeux écologiques, hydrauliques et socio-économiques, avec l'implication des acteurs concernés.

Le ***Guide de gestion des ripisylves*** (©SPW 2019) propose un socle technique actualisé, dans le cadre des PARIS (Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée). Il s'adresse aux techniciens, communes, riverains, associations... Il est disponible sur notre site internet :

www.meuseaval.be/publications/brochures

Et chez nous ?

Sur la Meuse Aval, des actions concrètes sont déjà en cours : recépages doux pour rajeunir les boisements, chantier de lutte contre les EEE, etc. Chaque intervention est pensée en fonction du terrain, des usages et des enjeux locaux.

Vous êtes riverain ou partenaire du CRMA ? Contactez-nous pour préserver ensemble ces forêts pas comme les autres.

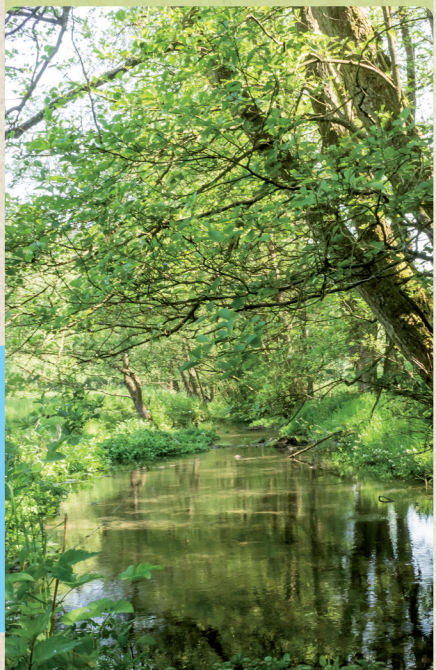

Carte d'identité Le Ruisseau de Bende

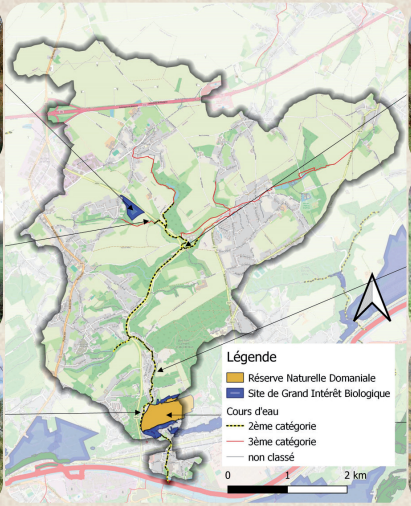

Son ou ses nom(s) : Ruisseau de Bende (anciennement le Yernawe).

Source et confluence : il prend sa source à l'ouest de Saint-Georges-sur-Meuse, et se jette dans la Meuse à Amay après un parcours de 9 km.

Affluent de : la Meuse. Il possède plusieurs petits affluents : ruisseau de Bodegnée, de Paix-Dieu et du Bois de Sart.

Catégorie (gestionnaire) : classé en 3ème catégorie (gestion communale) puis en 2ème catégorie (gestion provinciale) au niveau des bâtiments de la Paix-Dieu.

Données chiffrées : longueur : un peu plus de 9 km ; superficie du bassin : 22 km^2 ; population du bassin : ~7 500 habitants

Occupation du sol : territoires agricoles : 62 % ; forêts et milieux semi-naturels : 10 % ; territoires artificialisés : 27,6% ; surfaces en eau et zones humides : 0,5%.

Structure écologique : ruisseau limoneux à pente moyenne, très encaissé et fortement modifié, par les anciennes activités industrielles et la construction de la N684 (Villers-le-Bouillet – Tihange).

Malgré ces impacts, ses abords présentent un intérêt écologique : petites zones humides, ancienne sablière classée comme Site de Grand Intérêt Biologique - présence d'espèces patrimoniales telles que l'ophrys abeille (*Ophrys apifera*), l'orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) ou encore l'érigeron acre (*Erigeron acer*). Ce site a fait l'objet d'un projet citoyen dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature en 2019 (réalisation de mares et d'un observatoire).

Une ancienne carrière située à Ampsin, classée en réserve naturelle domaniale depuis 2008, offre une grande variété de biotopes propice à l'accueil d'une faune et flore variées : zones humides, parois rocheuses avec falaises, friches herbeuses, faciès forestier… Une action récente y a permis la réintroduction de la coronelle lisse (*Coronella austriaca*), petit serpent inoffensif considéré comme espèce vulnérable dans notre région.

Qualité de la masse d'eau (nom de la masse d'eau exemple : MV11R) : état biologique : mauvais ; état physico-chimique : médiocre; état chimique hors PBT : pas bon.

Paramètres déclassants : carbone organique dissous, demandes chimique et biologique en oxygène, phosphates, nitrates, matières en suspension, Cadmium.

Anecdote : Cette vallée était réputée pour ses industries agro-alimentaires (distilleries, brasseries, moulins). Trois anciens moulins subsistent : le moulin de la Paix-Dieu, le moulin de Rouchard et le moulin de la Seigneurie.

Les traces des activités industrielles passées sont peu présentes dans la région. L'un des rares exemples a été réhabilité afin d'y accueillir des activités liées, notamment, au tourisme industriel. Il s'agit du centre touristique « Les Maîtres du feu » à Ampsin, installé sur le site d'une ancienne forge datant de 1897.

Balade à proximité :

La promenade « Les Maîtres du Feu » est un parcours de 9,4 km, assez vallonné, au départ de l'église d'Ampsin. Elle traverse des tronçons forestiers et offre de superbes vues sur les vallées du ruisseau de Bende et de la Meuse. Le parcours met aussi en lumière le passé carrier de la région. Balisage : croix jaunes.

En bref

LES PESTICIDES DANS NOTRE ENVIRONNEMENT

Des produits à usage courant, mais à risques

Les pesticides incluent les **produits phytopharmaceutiques (PPP)** et les **biocides**, utilisés par les professionnels comme par les particuliers pour lutter contre les espèces indésirables. Ils peuvent avoir un impact négatif sur la santé et l'environnement. Reconnaître les produits dangereux nécessite de lire attentivement les étiquettes.

Une législation wallonne stricte

En Wallonie, le Programme Wallon de Réduction des Pesticides vise à réduire les risques en favorisant des techniques non-chimiques.

Depuis janvier 2020, l'**utilisation d'herbicides de synthèse par les particuliers est interdite**, ainsi que la pulvérisation en extérieur (trottoir) de certains produits ménagers (Javel, sel, vinaigre...). Les espaces publics appliquent la politique ***zéro pesticide***.

Des alternatives respectueuses

De nombreuses alternatives aux produits chimiques existent :

≫ Avant d'intervenir, évaluez les nuisances. Les plantes souvent désignées comme des «mauvaises herbes» peuvent en réalité être vitales pour de nombreux insectes.

≫ Désherbage thermique, débroussaillage, tonte, outils manuels, paillage ou de plantes couvre-sol…

En savoir plus ici

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents. Disponible dans les villes et communes membres du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Contactez-nous! info@meuse@aval.be

Locaux de Wanze : 085/61.21.40 | Rue Lucien Delloye, 1 à 4520 Wanze

COMITÉ LOCAL GEER > ***OLIVIER DOUPAGNE*** | 0493/18.11.49 | geer@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL HOYOUX > ***SÉBASTIEN DEVILLERS*** | 0474/31.15.15 | hoyoux@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL MEHAIGNE > ***SAMUEL VANDER LINDEN*** | 0478/19.03.78 | mehaigne@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL MEUSE FLUVIALE > ***CORENTIN AMAND*** | 0473/18.71.34 | fleuve@meuseaval.be

CONVENTION EEE > ***ANNABELLE GIGOT*** | 0474/52.09.36 | invasives@meuseaval.be

ANIMATIONS > ***LUDIVINE JANSSENS*** | 0499/70.82.99 | animation@meuseaval.be

INVENTAIRES DE TERRAIN > ***MARIE-CLAIRE HOUÉE*** | 0478/19.03.89 | inventaire@meuseaval.be

QUALITÉ DE L'EAU SUR LE GULP ET CHARGÉ DE MISSION «INONDATION» :

> ***BENJAMIN BEERTEN*** | 0495/29.58.93 | gulp@meuseaval.be ou inondation@meuseaval.be

COORDINATION / ADMINISTRATION > ***EDMÉE LAMBERT*** | administration@meuseaval.be

Locaux de Plombières : 0496/81.81.30 | Rue du Chemin de fer, 25 à 4850 Plombières

COMITÉ LOCAL BERWINNE - JULIENNE > ***PATRICK RIXEN*** | berwinne@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL GUEULE > ***PATRICK RIXEN*** | gueule@meuseaval.be

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 51 communes et villes partenaires : Amay, Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Blegny, Braives, Burdinne, Clavier, Crisnée, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimes, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Geer, Grâce-Hollogne, Hannut, Havelange, Héron, Herstal, Herve, Huy, Juprelle, La Bruyère, La Calamine, Lontzen, Marchin, Modave, Nandrin, Neupré, Ohey, Oreye, Oupeye, Plombières, Raeren, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Soumagne, Thimister-Clermont, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt.

Wallonie environnement SPW — PROVINCE de NAMUR — Province de Liège

Layout : Elise Latinne.
Mise en page : Justine Sarthe, CRMA.
Éditeur responsable : Malika Lebrun, présidente.

Imprimé sur papier PEFC.

Ou... Abonnez-vous en ligne sur meuseaval.be

Talon d'adhésion

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau.
Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, NOM : .....

☐ Par mail : .....

☐ Par courrier : .....

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents : Rue Lucien Delloye, 1 à 4520 Wanze
info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

MEUSE AVAL CONTRAT de RIVIERE